

FLASH INFOS

HORS SÉRIE SPECIAL CHARTE

Chers adhérents,

L'ensemble des administrateurs vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020. Que ceux d'entre vous, heureux producteurs de Biogaz, connaissent une année sereine et que les difficultés inhérentes à une activité de méthanisation ne vous submergent pas. Que ceux d'entre vous qui portent des projets avancent et profitent de l'expérience de notre réseau. L'AAMF reste à votre écoute.

L'année 2020 sera celle qui nous permettra d'être tous reconnus pour notre travail à travers la Charte qui sera déployée chez chacun d'entre vous. Reconnue par les services de l'administration, nos partenaires comme GrDF ou le Club Biogaz mais aussi les assureurs, elle est indispensable pour que chacun d'entre nous progresse et l'affiche, essentielle pour que notre association garde sa légitimité dans les négociations nationales et les opérations de communication que nous allons mettre en place. Le côté « pionnier » ne suffira plus avec le développement de la filière et c'est bien les engagements tenus de chacun qui nous permettront de continuer à vous représenter.

La dizaine de correspondants, méthaniseurs comme vous, sont motivés pour vous accompagner et bien reçus sur le terrain chez ceux d'entre vous qui les ont accueillis. Il est urgent que vous vous empariez de cette dynamique. Tout adhérent doit être audité d'ici la fin de l'année.

A ce jour, **16% des sites en exploitation ont été audités.**

Comptant sur votre présence le 31 janvier lors des prochaines rencontres,

Francis Claudepierre – Président AAMF,
Jean-François Delaître – Administrateur & correspondant Charte

► RAPPEL : ACCÈS AUX DOCUMENTS DE LA CHARTE SUR L'ESPACE ADHÉRENT EN LIGNE

Pour rappel, les documents de la charte, notamment grille d'audit et classeur charte complets sont à votre disposition dans l'encart « Charte » de votre espace adhérent : <https://aamf.fr/adherent>
Pour y accéder, votre mot de passe figure sur votre facture acquittée de cotisation AAMF.

Chers collègues,

Aujourd'hui la charte, c'est notre marque de fabrique elle est inscrite dans l'ADN de tous les adhérents AAMF. Cela signifie que chacun et chacune d'entre nous, agriculteurs, agricultrices et méthaniseurs de France respecte et met en œuvre les engagements pris lors de l'adhésion à notre association.

Comme vous le savez, ces engagements seront obligatoirement contrôlés et évalués par un audit qui sera réalisé sur vos installations cette année. Cette mission a été confiée à 2 organismes certificateurs. Pour assurer la bonne réussite de cet audit, nous avons décidé de mettre à votre service un réseau de

correspondants qui vous aideront à bien le préparer. C'est le moment des bonnes résolutions, alors je compte sur vous pour réserver un très bon accueil à nos correspondants et réussir votre audit.

Notre charte est un formidable outil de progrès reconnu et envié par l'ensemble de la filière. C'est aussi un beau moyen de prouver que : « **Ce que je dis, je le fais !** »

Au nom de tout le GT charte, je vous remercie de l'énergie que vous mettrez en œuvre pour respecter vos engagements et porter tous ensemble la reconnaissance du professionnalisme de l'AAMF.

Philippe Meinrad, Vice-président AAMF, pilote du GT charte

► QUI SONT VOS CORRESPONDANTS ?

Vos correspondants charte sont des adhérents, comme vous. Et comme vous, ils ont passé l'audit de leur site en exploitation et ont été charté. Répartis sur tout le territoire national, leur rôle est de vous accompagner dans la préparation de votre audit.

Concrètement, ça se déroule de la manière suivante :

1. Votre correspondant prend contact avec vous et vient vous rendre visite. Il ou elle déroule avec vous l'ensemble de la grille d'évaluation, identifie les éléments non conformes et les moyens à mettre en œuvre pour les corriger. Sa visite ne vous coûte rien.

Afin que la visite de votre correspondant vous soit la plus

profitable, il est essentiel que vous ayez pris connaissance de la grille de la charte au préalable.

2. Un organisme certificateur vous contacte **sous huit jours** après la visite de votre correspondant pour fixer avec vous la date de votre audit **dans les deux mois qui suivent.**

3. Après l'audit, il vous reste **trois mois** pour transmettre à l'organisme certificateur les justificatifs de votre mise en conformité.

En résumé : les correspondants sont là pour vous épauler. Les adhérents ayant déjà reçu la visite de leur correspondant se sont montrés satisfaits de l'échange qu'ils avaient eu avec eux.

► WANTED : 2 CORRESPONDANTS CHARTE

L'AAMF recrute ! Afin d'assurer une couverture optimale de ses adhérents, l'AAMF a besoin de recruter deux correspondants charte supplémentaires dans ou à proximité des régions **Bretagne** et **Bourgogne-Franche-Comté**.

Pour en savoir plus sur la mission de correspondant et la rétribution proposée, merci de contacter :

agriculteursaamf@gmail.com.

► VOS CORRESPONDANTS CHARTE

NOM	PRÉNOM	RÉGION	TÉLÉPHONE	MAIL
BONDOERFFER	Émilie	Grand Est	06 77 81 57 78	emilie@bondoerffer.com
BOUDET	Sébastien	Bretagne	06 83 09 57 87	methaferchaud@gmail.com
CANAC	Adeline	Occitanie	06 74 36 85 77	laurent.canac12@orange.fr
DARREYE	Jean-François	Grand Est	06 86 37 25 95	sas.amdpb@orange.fr
DELAÎTRE	Jean-François	Ile de France / Auvergne	06 31 28 36 24	oterres.energies@gmail.com
DETRUCHE	Loïc	Rhône Alpes / Bourgogne Franche Comté	06 75 58 91 29	ldetruche@gmail.com
DUSANNIER	Camille	Hauts de France / Normandie	06 69 38 81 97	camille.dusannier@gmail.com
LAURENT	Mathieu	Grand Est	06 13 15 65 73	gaecdupichet@live.fr
MORAND	Samuel	Bretagne	06 60 56 82 87	samorand35750@gmail.com
BAUDRIER-PAILLAT	Vanessa	Nouvelle Aquitaine	07 68 35 85 23	info@demeter-energies.fr